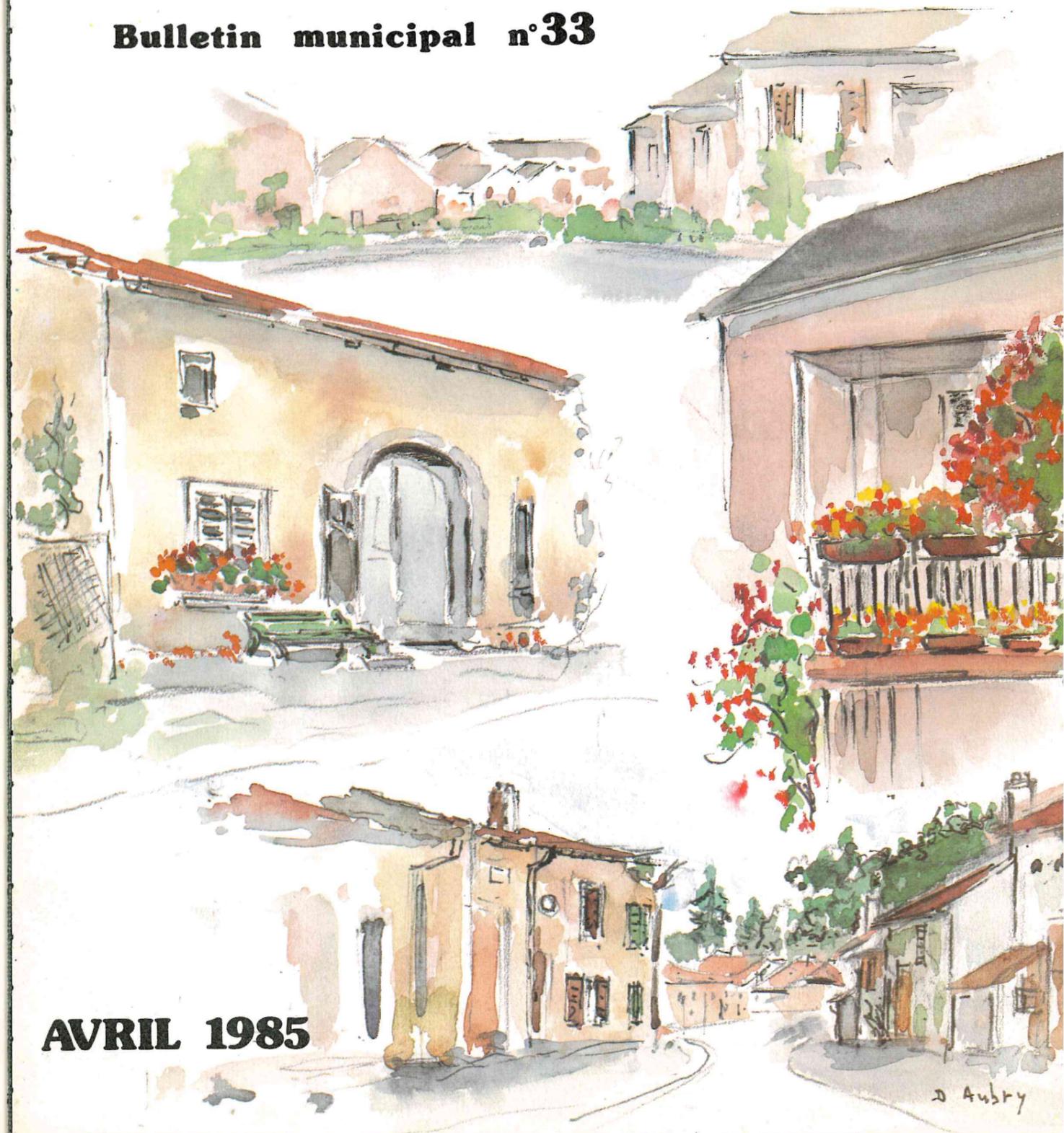


# FLEVILLE - DEVANT - NANCY

Bulletin municipal n°33



AVRIL 1985

D Aubry

## SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE	1
ADMINISTRATION MUNICIPALE	2
ETAT CIVIL - CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS	3
ECHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX	4-5
RENSEIGNEMENTS UTILES - INFORMATIONS	6
JUIN MUSICAL A FLEVILLE	7
LE BUDGET COMMUNAL	8-9-10
LA TELEDISTRIBUTION	11
LES ECOLES	12-13-14
LE DOMAINE DE LA HETRAIE	15
CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS - ENVIRONNEMENT	16
LE 3EME AGE	17
LA FETE PATRONALE	18
FLEVILLE LOISIRS	19-20-21
L'ASSOCIATION FAMILIALE	22-23-24

Notre couverture : FLEVILLE au Printemps  
par D. AUBRY

D.A.N. Reprographie

Rédaction - Diffusion  
Commission  
des Relations Publiques  
Dépôt légal n° 215



## EDITORIAL DU MAIRE

*Nous terminons le premier trimestre 1985 avec une promesse qui va pouvoir se concrétiser. Les parents de FLEVILLE-Centre vont, à la rentrée de Septembre, voir leurs enfants s'installer dans des locaux neufs ; en effet, après bien des hésitations relatives surtout au coût de l'opération, le Conseil a décidé la construction d'un nouveau groupe scolaire : dans l'immédiat deux classes primaires et leurs annexes. Ces travaux s'inscrivent dans un programme qui sera poursuivi. L'implantation de ce groupe scolaire derrière la Mairie a été déterminée en fonction d'une étude menée par l'Agence d'Urbanisme sur l'ensemble de la propriété communale, dans le but d'utiliser le terrain de façon rationnelle. Nous pensons être en mesure de présenter une esquisse de ce projet d'ensemble pour l'avenir de FLEVILLE dans le prochain bulletin.*

*Autre tâche de votre Conseil : la préparation du budget, tâche toujours délicate, si nous voulons stabiliser les impôts locaux. De toute façon, il y a des priorités à respecter. Vous en trouverez les détails par ailleurs.*

*Je ne voudrais pas terminer sans remercier les Employés municipaux qui, pendant la longue période de frimas et de neige, ont sans relâche et dès cinq heures le matin, répandu du sel pour permettre à la population de circuler de façon plus satisfaisante. Par contre, les intempéries n'ont pas été sans nous causer quelques problèmes en ce qui concerne les travaux extérieurs et, pour essayer de les résorber le plus rapidement possible, nous avons pris la décision d'embaucher dans le cadre des T.U.C. (travaux d'utilité collectifs) deux jeunes pour une durée de six mois.*

Jean LE BRASSEUR

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

M. Jean **LE BRASSEUR**, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 356.00.29)  
 M. Jean Marie **GIRARD**, Premier Adjoint : 2, Rue du Breuil (tél. 354.61.39)  
 M. Jean Paul **HENQUEL**, Deuxième Adjoint : 1, Rue du Château (tél. 354.65.18)  
 M. Alain **BOULANGER**, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 354.89.01)  
 M. Michel **MACAISNE**, 12, Rue du Paquis (tél. 354.93.83)  
 M. Jean François **PARNALLAND**, 21, Rue du Paquis (tél. 354.69.33)  
 M. Serge **MARTIN**, 45, Rue Flaubert (tél. 356.79.46)  
 M. Jean Claude **GURY**, 33, Rue Flaubert (tél. 355.54.05)  
 Mme Josette **KOKOT**, 8, Rue Léon Ducret (tél. 354.73.74)  
 Mme Chantal **COLLIN**, 24, Rue Baudelaire (tél. 351.38.03)  
 Mme Janine **THOMASSIN**, Rue Léon Ducret (tél. 354.65.87)  
 M. Jacques **LESOURD**, 16, Rue des Tilleuls (tél. 354.62.48)  
 Mme Mathilde **DERRIERE**, 20, Rue du Breuil (tél. 354.89.32)  
 M. Alain **TALLEMENT**, 12, Rue Manet (tél. 351.16.83)  
 M. Claude **BOURY**, 7, Rue Renoir (tél. 355.13.06.)  
 M. Thierry de **LAMBEL**, Château de FLEVILLE (tél. 354.64.71)  
 M. Henri **CASSIN**, 3, Rue Renoir (tél. 355.10.02)  
 M. François **SIDEL**, 11, Rue Corot (tél. 356.07.06)

**MAIRIE**

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 354.65.00)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire et des Adjointes : Sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Permanence du Bureau d'Aide Sociale :

1er Mardi de chaque mois au Mille Club de 15 à 16 H

1er Mercredi de chaque mois en Mairie de 17 à 18 H

ou sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Secrétaire Général : Monsieur Jacques **JEAN**

Personnel Administratif : Madame Catherine **BOULANGER** - Mademoiselle Sylvie **GEORGEL** - Madame Marie-Thérèse **VEGRO**

Personnel Technique : Monsieur André **LACAILLE** - Monsieur Patrick **MARCHAL**  
 Monsieur Bernard **ROUSSEAU**

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole **COCHARD** - Madame Michèle **MATHIEU** - Madame Françoise **PARISSE**

Agents de Service : Madame Irène **ROEHN** - Madame Séraphine **SARRITZU**

**carnet rose**

Mélanie	<b>SCHINDLER</b>	le 20 Décembre 1984
Olivier	<b>CARDONA</b>	le 23 Décembre 1984
Alix	<b>LECOINTRE</b>	le 14 Janvier 1985
Laure	<b>ABENSUR</b>	le 30 Janvier 1985
Yannick	<b>DUCRET</b>	le 24 Février 1985
Carole	<b>WEISS</b>	le 9 Mars 1985

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux de "bonne pousse" aux bébés.

**carnet blanc**

Didier **WENGER** et Marie-Noëlle **FLAMMANG** le 16 Février 1985

A ce nouveau couple, nous renouvelons nos voeux de bonheur.

**carnet de deuil**

le 14 Janvier 1985	Mme <b>PIQUARD</b> née <b>DUBS</b>	Nelly
le 9 Mars 1985	Mme <b>TISSOUX</b> née <b>MARCHAL</b>	Marie

Nous prions les familles de trouver ici l'expression de notre sympathie.

**CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS**

5 Mai	Fête des Mais au Château et Rues de Ludres et du Château
18-19 Mai	Fête Patronale au Complexe Sportif - Tournoi de Foot-ball "Poussins" et Judo sous chapiteau Dimanche 19 Mai
12-13-19-23 Juin	Juin Musical à FLEVILLE (Voir article page 7)
29 Juin	Feux de la Saint-Jean au Complexe Sportif
13-14 Juillet	Fête Nationale - Bal, jeux, concours au Complexe Sportif.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JANVIER 1985

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance extraordinaire pour examiner de toute urgence le projet de construction d'une école au Village.

AFFAIRES SCOLAIRES

Extension du groupe scolaire du Centre

L'une des conséquences de l'urbanisation de la Commune se traduit en matière de scolarisation au Village par la nécessité d'ouvrir une classe maternelle en Septembre 1982, puis deux classes, l'une en maternelle et l'autre en primaire en Septembre 1984. La commission des affaires scolaires constate que les lotissements et, en particulier, celui des Hauts de FLEVILLE, avec ses 98 pavillons et le lotissement de la Hétraie (50 parcelles), augmenteront indéniablement les effectifs scolaires.

L'hypothèse d'un transport scolaire vers la ZAC pour utiliser les classes vides du groupe scolaire est écartée. La question de l'éventuelle surestimation des effectifs scolaires par rapport au besoin réel de la prochaine rentrée est éludée.

Monsieur le Maire, s'appuyant sur un large échange d'idées entre les Conseillers Municipaux, conclut à la nécessité de construire deux classes.

Après un large débat évoquant à la fois l'historique de cette affaire et l'objectif à atteindre pour la prochaine rentrée, le Conseil Municipal affirme sa volonté d'agrandir le groupe scolaire du Centre en décidant le principe de la construction de deux classes pour la rentrée scolaire de Septembre 1985. Il s'engage à retenir le projet définitif lors de la séance du 8 Février

Convention avec l'Agence d'Urbanisme

Projet d'aménagement de l'emplacement réservé de l'école

La Commune a acquis, au sud du bâtiment Mairie-Ecole, les terrains de "l'emplacement réservé" n° 4 du plan d'occupation des sols, approuvé le 1er Août 1979.

Le Conseil Municipal vient de décider de construire deux salles de classe sur cette propriété communale. Cette construction scolaire nécessite également une voie d'accès et des parkings. Elle détermine en fait le devenir de l'ensemble de cette zone destinée à des équipements qui restent à définir.

C'est pourquoi, la Municipalité a sollicité le concours de l'Agence d'Urbanisme pour élaborer plusieurs hypothèses d'organisation de cette zone. Celles-ci doivent tenir compte que la construction de deux salles de classe correspond à un besoin immédiat, qui est à satisfaire rapidement, tout en préservant une certaine diversité d'équipements pour la partie restante du terrain.

Le Conseil Municipal confie à l'Agence d'Urbanisme cette étude s'élevant à 23.720 F. toutes taxes comprises.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 FEVRIER 1985

AFFAIRES SCOLAIRES

Projet d'aménagement de l'emplacement réservé à l'école du Centre

Le Conseil Municipal qui s'est fixé comme objectif de construire deux salles de classe au Centre, examine les différents plans élaborés par l'Agence d'Urbanisme.

Le Conseil décide de retenir le schéma d'intention du plan n° 1 de l'Agence d'Urbanisme en vue de réserver une emprise suffisante pour l'implantation à terme d'une école à 10 classes, étant entendu qu'un bâtiment de 2 classes est à construire pour la rentrée de Septembre 1985.

Il demande que l'Agence d'Urbanisme poursuivre l'étude qui lui a été confiée afin de pouvoir donner à l'architecte tous les éléments nécessaires à la conception de ce bâtiment scolaire qui doit s'intégrer dans le schéma d'intention du plan n° 1.

Projet de construction de deux classes à l'école du Centre

Le Conseil Municipal confie à Monsieur MONCEL, Architecte, le projet de construction scolaire.

**Auto-Ecole**  
**CHAPUZOT**

43, rue de la République - 54140 JARVILLE  
Tél. 351.52.13

17 ANNEES D'EXPERIENCE

Tous les jours, cours et tests de code  
Audiovisuel permanent  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Bon pour une leçon gratuite à l'inscription

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### - Pointage des demandeurs d'emploi :

Le 2ème mardi de chaque mois aux heures d'ouvertures de la Mairie.

2ème trimestre 1985 : 16 Avril  
7 Mai

### - Ramassage des objets hétérogènes :

2ème trimestre 1985 : Mardi 16 Avril  
Mercredi 19 Juin

Le ramassage s'effectue à partir de 4 heures, les objets sont à sortir la veille au soir.

## INFORMATIONS

### - Recensement Militaire pour 1985 :

Les jeunes gens nés en Juillet, Août, Septembre, Octobre 1967 sont priés de se faire recenser en Mairie en Avril 1985.

### - Fiscalité directe locale :

En ce qui concerne le calcul de la taxe d'habitation, il faut savoir qu'en plus des abattements obligatoires de charge de famille de 10 et 15 %, la Municipalité consent un abattement de 15 % en faveur des contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu.

### - Don du sang :

La première collecte de l'année 1985 aura lieu le Vendredi 21 Juin "Venez nombreux".

### - Aux joueurs de LOTO :

Sachez que dorénavant vous pouvez faire valider vos bulletins du LOTO NATIONAL au BAR-TABAC de la place du Village chez M. LUXEUIL.

### - Club Philatélique

Réunion chaque 1er Mardi du mois, salle de la Mairie à 20 h. 15  
Renseignements : J. KOKOT - Tél. : 354.73.74.

### - Divagation des animaux

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de laisser errer les animaux dans la Commune.



## JUIN MUSICAL A FLEVILLE



Quatre rendez-vous sont fixés avec entrée libre :

- Le Mercredi 12 Juin à 20 h.30 : Salle du Conseil Municipal à la Mairie.  
Concert de piano par les élèves de l'école de musique de FLEVILLE.

Ce sont les enfants de FLEVILLE qui ouvriront ce mois musical. En effet, en Octobre 1984 FLEVILLE LOISIRS démarrait dans le cadre de ses activités culturelles une école de piano. De nombreux jeunes enfants sont inscrits à ces cours, et la plupart d'entre eux ont débuté sans connaissance. Après neuf mois de leçons, ils viendront se produire devant vous pour faire apprécier leur jeune talent.

- Le Jeudi 13 Juin à 18 h. : Salle des Etats au Château.  
Mini-récital de Harpe.

- Le Mercredi 19 Juin à 18 h. : Salle des Etats au Château.  
Mini-récital de Flûte et Clavecin

Les mini-récitals organisés par le Conservatoire National de Région de NANCY, avec le concours de la Commune de FLEVILLE et décentralisés dans les Communes du District Urbain, ont pour vocation de permettre à des jeunes musiciens ayant atteint un degré instrumental semi-professionnel de se produire en public, ce qui représente un aboutissement normal pour tout artiste musicien, et, en l'occurrence, un complément indispensable aux études effectuées. M. De LAMBEL, qui met gracieusement la salle des Etats du Château à notre disposition (qu'il soit ici remercié) nous fait savoir que pour des raisons de sécurité le nombre de places est limité à 120, chiffre qui ne pourra être dépassé.

- Le Dimanche 23 Juin de 15 h. à 18 h. : Concerts en promenade.

Ce sera le clou de ce mois musical.

Qu'est-ce que les concerts en promenade ? Ce sont des formations musicales différentes qui se produisent à des endroits différents. Les mélomanes sont invités à se rendre en promenade d'un lieu musical à un autre : la cour du Château, l'Eglise, la rue du Château, avec la participation de chorales dont "la Manonchante", la musique militaire du 26ème R.I., les élèves du Conservatoire de NANCY et, sous réserve, la présence de l'Orchestre symphonique de NANCY.

<b>O</b>	<b>mnum</b>
<b>P</b>	<b>einture</b>
<b>N</b>	<b>ancéien</b>
351.09.83	Rue Gabriel-Fauré - Z.I. La Californie 54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE

# LE BUDGET COMMUNAL

## UNE PRIORITE : LE GROUPE SCOLAIRE DU VILLAGE

Le budget 1985 de la commune est essentiellement marqué par la réalisation de la première tranche et des abords du nouveau groupe scolaire du village, derrière la mairie, dont deux classes doivent être ouvertes dès la rentrée prochaine en raison des apports de population scolaire en provenance, pour la majeure partie, des hauts de FLEVILLE.

Le coût en est estimé à 1 100 000 F dont 990 000 F déjà inscrits au budget primitif et 110 000 F reportés au budget supplémentaire, ce qui représente une dépense lourde pour notre commune dont le budget primitif total n'atteignait que 3 150 000 F en 1984 et ne dépassera que de très peu 4 000 000 F en 1985.

Aussi, le budget 1985 augmente-t-il de 28% globalement, mais essentiellement sous le poids des dépenses d'investissement qui progresse de 75% alors que les dépenses courantes de fonctionnement n'augmentent, quant à elles, qu'au rythme de 10% proches de l'inflation réelle.

## SANS OUBLIER D'AUTRES INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

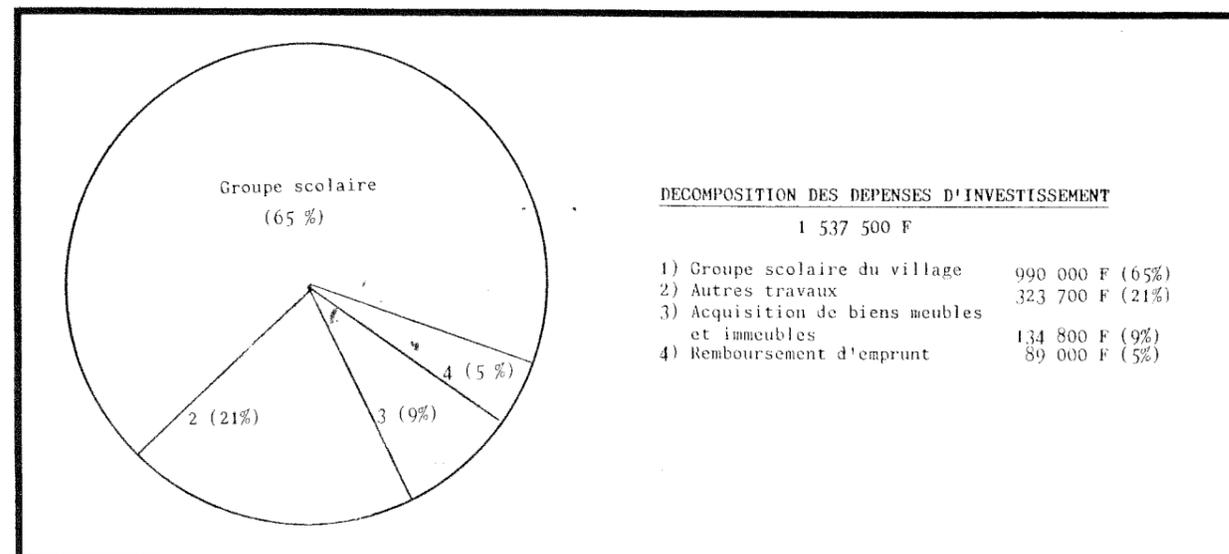
La priorité donnée au groupe scolaire n'empêchera cependant pas d'autres dépenses d'équipement pour un montant total de 450 000 F :

\* Ainsi, le programme de création et de réfection de trottoirs qui reste un des soucis majeurs de la municipalité se poursuivra tant à la Z.A.C. pour 60 000 F qu'au village, rue du Château pour 63 000 F.

\* Différents aménagements ou améliorations dans les équipements communaux administratifs, sportifs et scolaires auront également lieu pour 160 000 F : éclairage de l'aire d'entraînement du village, clôture de la maternelle de FLEVILLE Nord, aménagement des ateliers rue du Puits et de la mairie, façades du presbytère, etc...

\* De même, la mairie procédera à l'acquisition de différents matériels pour 130 000 F; la principale étant constituée par une balayeuse qui devrait permettre d'améliorer la propreté des rues de notre cité.

\* L'environnement ne sera pas négligé non plus puisque 65 000 F lui seront consacrés, tant pour les chemins communaux que pour les plantations d'arbres, l'aménagement du carrefour de la croix du soldat, ou encore la pose de plaques de noms de rues dont un programme a été arrêté pour le village.



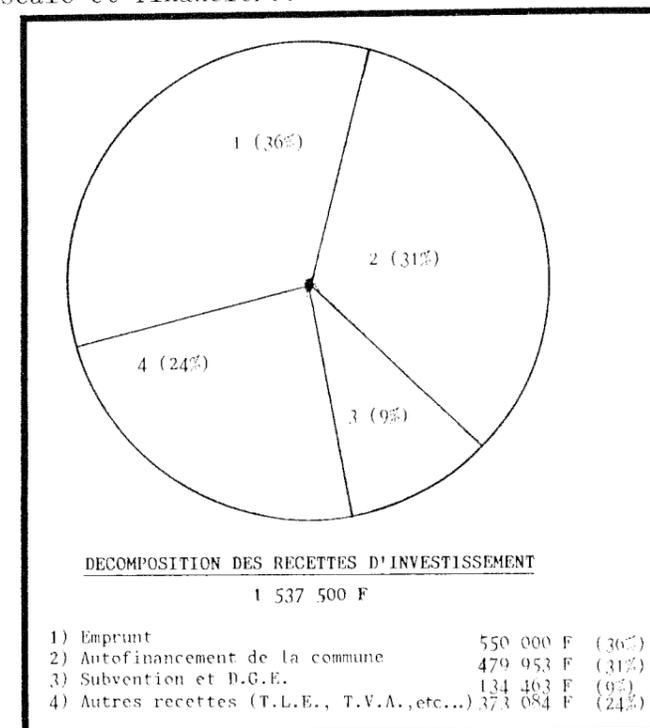
## GRACE A DES CAPACITES FINANCIERES SAINES

Cet effort important d'investissements a été permis par la politique prudente retenue par la mairie en 1984 en matière fiscale et financière.

Ainsi, les 1 500 000 F de dépenses d'investissement seront couvertes à peu près partiers par des emprunts, des capacités d'autofinancement et des ressources propres parmi lesquelles la taxe locale d'équipement perçue sur les nouveaux lotissements joue un rôle très important.

Malgré un emprunt de 550 000 F, la dette demeurera très raisonnable puisque son poids, par rapport aux dépenses de fonctionnement, qui était de 12.20% en 1984, passera à 12.90% en 1986, encore qu'il soit d'ores et déjà certain que de nouvelles ressources couvriront la totalité des nouvelles annuités.

De même, l'autofinancement, qui augmente très fortement, a été permis par les capacités financières qui résultent de la politique à la fois prudente et audacieuse retenue par la municipalité en 1984.

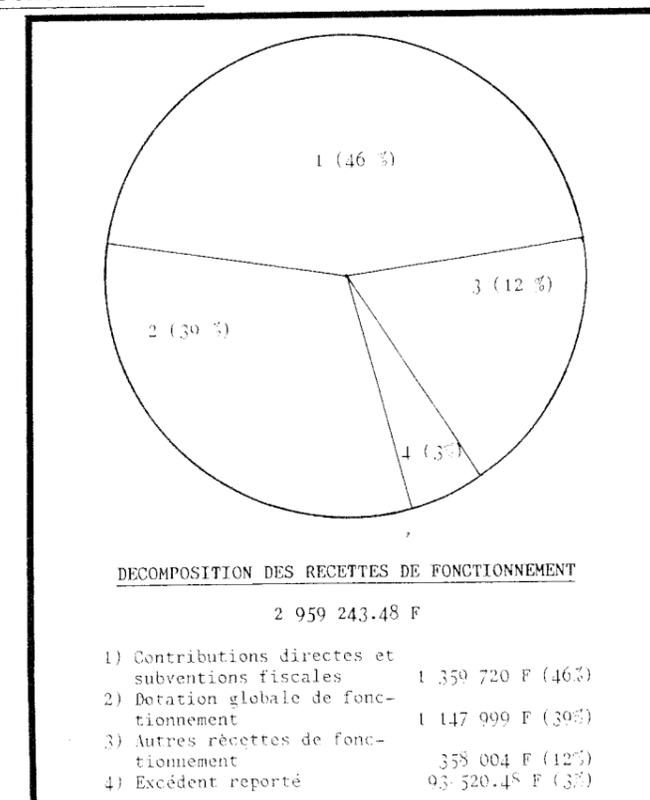


## GRACE A UNE BONNE MAITRISE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget ne progresse elle que de 10%, ce qui constitue un résultat remarquable puisque l'ensemble des dépenses, autres que celles du personnel, ne progresse pratiquement pas. La rigueur est devenue nécessaire, même à la mairie!

Pour le personnel, on note, en 1985, la répercussion des embauches de 1984 et l'emploi de trois stagiaires dans le cadre des travaux d'utilité collective (T.U.C.) institués récemment par l'Etat; ce qui entraîne une augmentation de 20% des dépenses de personnel.

	1984	1985 (+ 1%)
TAXE D'HABITATION FONCIER BATI	4.82	4.87
FONCIER NON BATI	9.92	10.02
TAXE PROFESSIONNELLE	6.18	6.24



ET AVEC UNE PAUSE FISCALE

L'ajustement de la fiscalité locale adoptée en 1984, et ses répercussions sur les aides de l'Etat en matière de dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) font que les recettes normales de la mairie progressent de 450 000 F, soit 22 % d'une année sur l'autre.

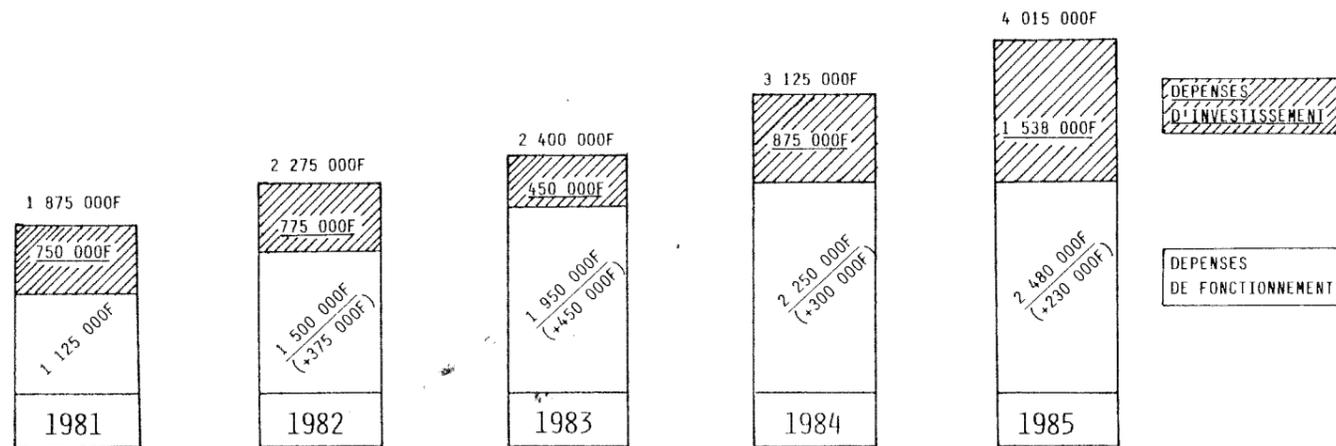
Aussi, l'importance du programme d'investissements retenu pour 1985 n'aura pas de répercussion sur la fiscalité locale à venir dont le poids n'augmentera en 1985 que de 7 à 9 % pour la commune, soit un taux à peu près similaire à celui de l'inflation prévisible. Encore faut-il préciser que cette progression est imposée par l'Etat pour 6 à 8 % (sur les bases) dans la loi de finances et que la municipalité, quant à elle, n'a voté qu'une augmentation de 1 % (sur les taux).

0.9.9.0

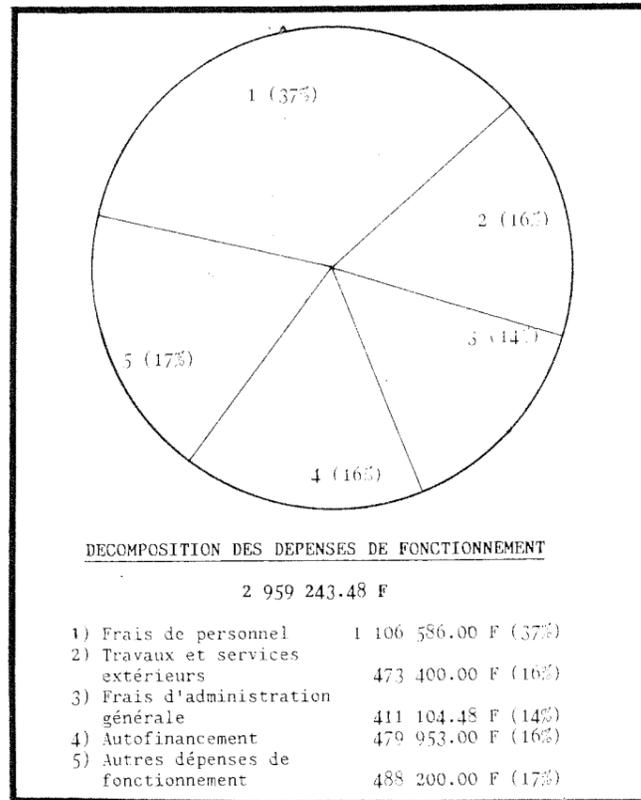
Au total, malgré son importance financière, la construction du groupe scolaire du village n'entraînera pas de progression sensible de la fiscalité locale en 1985. Cette situation remarquable résulte des options prises en 1984 par la municipalité qui ont permis de dégager les capacités financières nécessaires.

La prudence qui caractérise encore le budget 1985, tant dans les dépenses de fonctionnement que dans les choix fiscaux, et en ce qui concerne les capacités d'emprunts, pourrait permettre les mêmes résultats dans les années à venir.

En cela, le budget 1985 est toujours porteur d'avenir.



EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL (DEPENSES) DEPUIS 1981



DECOMPOSITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 959 243.48 F

1) Frais de personnel	1 106 586.00 F (37%)
2) Travaux et services extérieurs	473 400.00 F (16%)
3) Frais d'administration générale	411 104.48 F (14%)
4) Autofinancement	479 953.00 F (16%)
5) Autres dépenses de fonctionnement	488 200.00 F (17%)

## LA TELEDISTRIBUTION

### ET LA TELEDISTRIBUTION OU EN EST-ON ?

Après de nombreux mois de consultation auprès des entreprises, de T.D.F., des P.T.T. et de tous les organismes intéressés au problème de la télédistribution, nous sommes pratiquement revenu à la case départ. Cela coûte beaucoup trop cher par foyer pour le moment.

Deux études parallèles ont été menées sur le Village et sur FLEVILLE-NORD. Si sur le village cela devenait très vite "mission impossible" vu l'étendue et la disparité des rues, FLEVILLE NORD nous laissait quelques espoirs après la première étude. Très vite, nous avons consulté la Mairie d'HEILLECOURT qui nous fit savoir qu'elle était favorable à notre rattachement sur sa commune, mais qu'il fallait se relier directement à la tête de station distante de près d'un kilomètre ; le coût étant trop élevé, les jeux étaient faits.

En conclusion, nous n'avons pas abandonné. La lancée en Mars 1986 du Satellite TDF 1 et le nouveau plan câble qui va être lancé vont nous permettre d'ici quelques années d'adapter notre étude aux nouvelles techniques à un coût moins élevé que le coût actuel.

Sachons attendre, l'avenir nous dira si nous avons eu raison.

Le responsable de la Commission

## ENTREPRISES

# ALBERT COCHERY

Direction régionale Lorraine :  
B.P. 98 - 57102 THIONVILLE  
Agence de Nancy  
1, rue du Gué - 54320 MAXÉVILLE  
Tél. : (8) 335.45.23

**TRAVAUX ROUTIERS**  
Terrassement - Assainissement  
Revêtements - Matériaux enrobés  
Graves laitiers - Emulsions et liants



**REVÊTEMENTS SPÉCIAUX  
SOLS INDUSTRIELS**

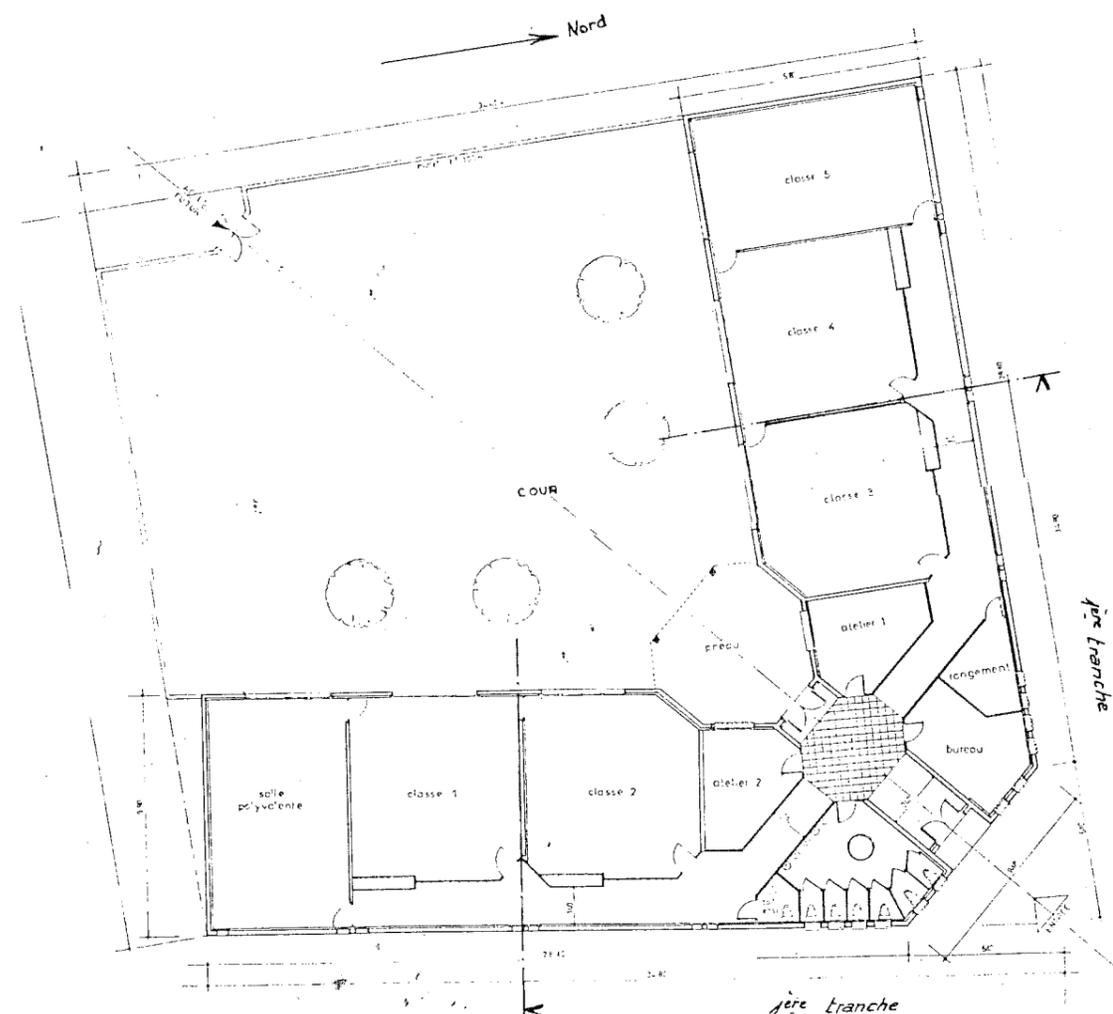
# LES ECOLES

Comme nous l'annoncions dans le bulletin n° 32, le Conseil Municipal a pris en compte le problème des locaux à FLEVILLE-Centre pour la rentrée 86.

Dès à présent, il peut affirmer que celle-ci devrait s'effectuer dans de bonnes conditions puisqu'en séance du Conseil du 8 Février 1985, il a été décidé de la construction de la première tranche d'un groupe scolaire comportant à terme six salles de classe et les annexes, et dans l'immédiat : deux classes plus les annexes - Accès et parkings.

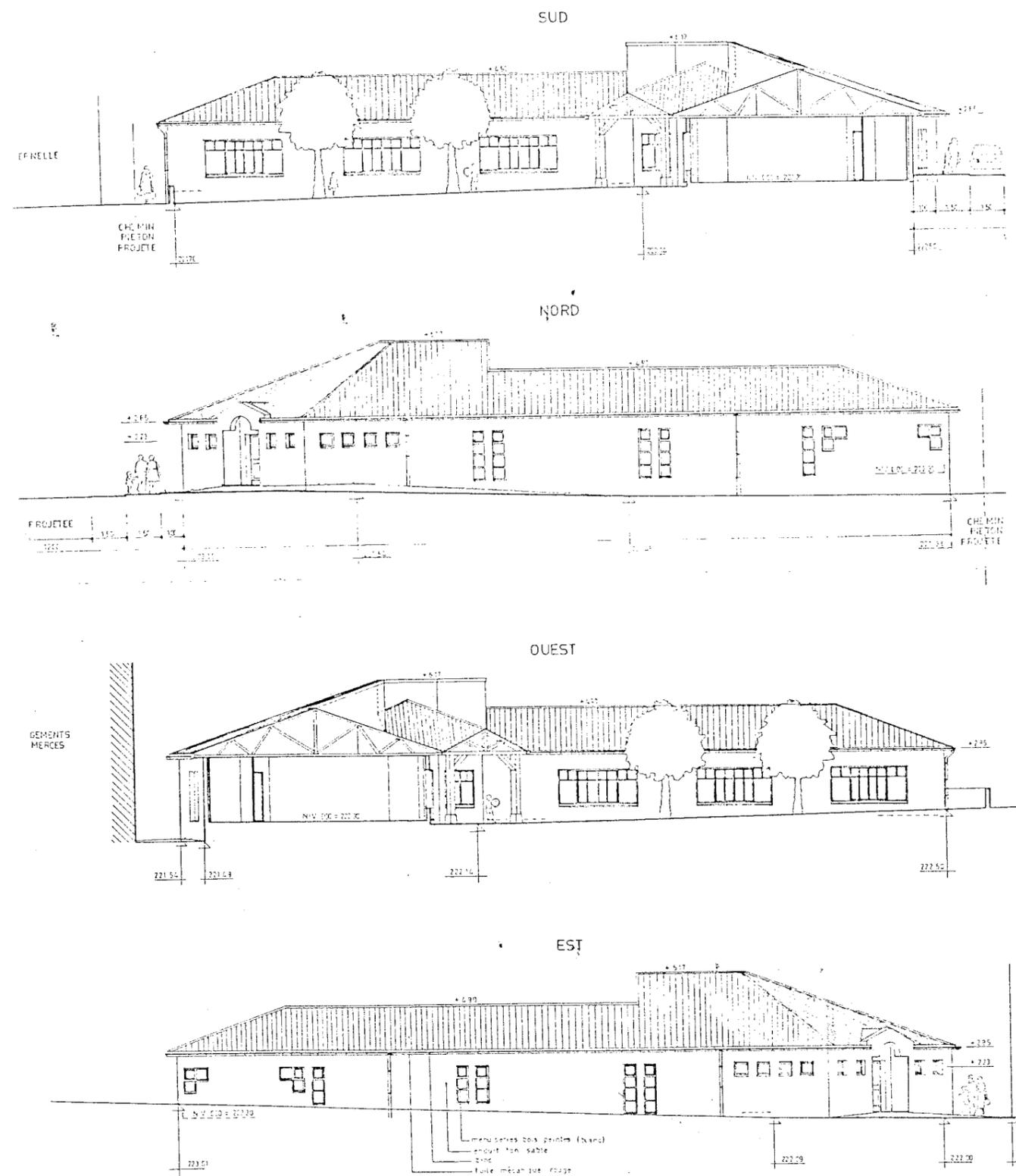
L'implantation de ce groupe a été retenue en fonction d'une étude d'ensemble sur la propriété communale située derrière la Mairie.

Ci-dessous : présentation du projet (sans échelle).



VUE en PLAN

## LES FACADES (sans échelle)



GRUPE SCOLAIRE (sans échelle)

PLAN de SITUATION



## LE DOMAINE DE LA HETRAIE



On dit parfois qu'à Fléville les lotissements y poussent depuis quelques années comme les fleurs des champs. Cette métaphore est d'autant plus juste que le dernier en date a été édifié sur le lieu-dit Fleurychamp et le prochain sera en bordure du chemin de Fleurychamp. Ce nouveau lotissement situé sur le Breuil fermera cette cuvette en forme d'amphithéâtre qui enserrera la partie Sud du village d'autrefois ; si étymologiquement la toponymie du terme Breuil représente la réserve seigneuriale, c'est aussi et surtout le lieu où deux lotissements ont déjà vu le jour : les 10 parcelles du Breuil et celles de Promogim.

Quelques mots donc sur celui qui va terminer ce petit vallon et que l'on appelle le Domaine de la Hêtraie pour la simple raison qu'il y a quelques arbres au milieu de cette parcelle.

Sur une superficie de 3,25 ha, 50 lots vont être viabilisés et vendus pour la construction de pavillons. L'opération se situerait en trois tranches annuelles dont la première comprend 14 lots, la seconde 17 lots commercialisables en 1986 et enfin 19 lots prêts pour 1987.

La Société Est Construction, qui en est le promoteur, propose dès maintenant les lots de la première tranche dont la surface moyenne de chacun est de l'ordre de 460 m<sup>2</sup> ; c'est dire que le plus petit a 378 m<sup>2</sup> et le plus grand 608 m<sup>2</sup>.

Cette tranche actuelle est celle située le plus en bas du terrain non loin du chemin des Canards et le prix moyen global d'achat du terrain viabilisé tourne aux alentours de FRF 184.000. L'acheteur aura bien entendu le choix du constructeur de sa maison ce qui permettra de donner une certaine diversité à ce lotissement tout en espérant donner à cette partie de Fléville un environnement le plus agréable possible.

En faisant un retour en arrière vers les années 1970, Fléville s'est, depuis cette date, doté de 9 grands lotissements de 10 maisons ou plus et la Hêtraie sera donc le 10ème. Si l'on y ajoute trois petits lotissements de 2 à 4 maisons la Hêtraie passe au numéro 13.

Chacun de ceux-ci marque l'histoire de Fléville ces dernières années et ils sont conformes à l'esprit et à la lettre du plan d'occupation des sols dont l'objectif est de meubler progressivement la petite agglomération de Fléville Centre.

Le croissant urbanisable de la Commune est presque bouclé maintenant, et si le standing de chaque lotissement est parfois différent, celui de la hêtraie devrait apporter le sien.

# CHAULASSEL

agent servicemaster



21, place des Vosges  
54000 NANCY  
☎ 332.29.21

Tous revêtements de sol et murs,  
moquettes - Entretien

## "Ma banque à moi, c'est l'Écureuil"



**Votre Carte Bleue, demandez-la  
à votre Caisse d'Épargne Écureuil**

Carte Bleue Nationale ou Carte Bleue Internationale VISA, elle vous sera utile pour régler vos achats, pour vous procurer de l'argent en France 24 h sur 24 (jusqu'à 1 800 F par semaine), pour vos déplacements à l'étranger, et pour effectuer toutes vos opérations courantes aux guichets automatiques.

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre agence habituelle.

Caisse d'Épargne de Nancy



## CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Comme chaque année, la Municipalité fera acte de candidature dans le concours des villages fleuris. Les bons résultats obtenus en 1984 au niveau des maisons fleuries et l'importante floraison au niveau de la Commune, devraient encore améliorer notre position. L'effort de tous les Flévillois est à remarquer et il devient de plus en plus difficile de faire un choix.

Les conditions sont les mêmes que les années précédentes, c'est le Jury communal qui présente les candidats à la commission départementale.

Le Jury est composé des membres de la Commission d'environnement, ainsi que des lauréats de l'année précédente.

Réunion du Jury : elle aura lieu fin Mai à une date fixée ultérieurement. Une convocation sera envoyée à chaque membre du Jury.

## ENVIRONNEMENT

De nombreuses plantations ont été faites au cours de l'hiver : plantes, arbres et arbustes. De nombreuses dégradations sont à déplorer aux environs du Mille-Club (plantes saccagées, arbres cassés, tuteurs arrachés).

Il est regrettable qu'au moment où l'on essaie d'embellir notre environnement, certaines personnes saccagent le travail de nos employés communaux.

Il est également constaté que de plus en plus de véhicules de tous genres (camions, caravanes, voitures) stationnent sur les espaces verts. Des dépôts d'ordures se forment le long des fossés bordant la route départementale (sacs poubelles, cartons, taille de haies, etc...). Il ne faudrait pas que notre village devienne un dépotoir. Des bennes sont à votre disposition à l'entrée de la zone industrielle d'Heillecourt, utilisez-les !

## VERGERS COMMUNAUX

Un nombre important de personnes désirent des vergers communaux. Nous avons pris contact avec les anciens locataires afin de dégager les possibilités d'attributions restantes. Une réunion aura lieu courant Avril avec les futurs locataires.

## LE 3eme AGE A FLEVILLE

C'est le 23 décembre que nos anciens se sont retrouvés pour le repas de Noël. 40 personnes de plus de 65 ans ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité. Monsieur le Maire accueillit et salua les invités par une allocution, suivie de celle de Monsieur RENAULT président du Club.

Monsieur GIRARD, 1er adjoint, Monsieur HENQUEL, adjoint attaché à la Commission du 3ème âge, Monsieur PANEK, Commandant de la Gendarmerie, Monsieur PARISOT, Membre du B.A.S., assistaient à cette réunion.

Monsieur le Maire et Madame remirent un gilet à tous les invités. A la fin du repas, Monsieur PARNALLAND, responsable du B.A.S. distribuait un coffret de vin (offert par les établissements Castelvin) aux Messieurs et une boîte de chocolats aux Dames.

Avec le bon vin et les liqueurs, le repas restera pour tous un merveilleux souvenir.

Le vendredi 1er février, une réunion était organisée par la Commission du 3ème âge, en collaboration avec la Gendarmerie de Ludres sur le thème :

"Protection des personnes et des biens".

De nombreuses personnes ont suivi avec attention les conseils de sécurité prodigués par l'Adjudant PANEK.

Nous rappelons que les membres du Club du 3ème âge se rencontrent les 1er et 3ème vendredis de chaque mois dans la salle de la Mairie. Que ceux ou celles qui n'ont pas encore "goûté" à ces réunions n'hésitent pas à rejoindre le groupe, il est ouvert à toutes les personnes à partir de 60 ans.



## LA FETE PATRONALE

Saint PANCRACE est le Patron de notre Commune ; chaque année sa fête donne lieu à des réjouissances, c'est la fête patronale, elle se déroule au mois de Mai.

Pour nos aînés, c'était l'un des rares divertissements local, mais la belle saison leur donnait l'occasion de passer des dimanches agréables en se rendant aux mêmes fêtes des villages voisins et toute la jeunesse se retrouvait dans les bals.

Chaque famille recevait la parenté autour d'une bonne table, et pour les gens du village, les festivités se poursuivaient jusqu'au lundi soir. A cette époque FLEVILLE était une Commune rurale qui ne comptait que trois cents habitants. Les manèges et le chapiteau étaient implantés au coeur du village, sur la place et aux abords du cimetière.

Aujourd'hui avec l'extension du village et l'éloignement de FLEVILLE-NORD, la solution d'installer la fête au complexe sportif, a permis de résoudre les problèmes de circulation et d'espace et de la situer approximativement au centre des zones urbanisées de la Commune.

Si l'on remonte quelque vingt années en arrière, la fête était organisée par l'Association Sportive, puis par le Corps des Sapeurs-Pompiers.

Si pour la jeunesse actuelle l'événement ne revêt plus la même importance du fait de la multiplicité des loisirs et des moyens de communication, FLEVILLE Loisirs, qui a pris le relais, propose pour cette année un programme diversifié dans le but de satisfaire tout le monde, avec une première, l'inauguration de la fête en présence du Conseil Municipal.

Voici le programme :

### - Samedi 18 Mai

- 14 h.00 Concours de boules au terrain de sport  
doté de nombreux prix
- 16 h.30 Inauguration de la fête
- 21 h.00 Bal sous chapiteau au terrain de sport.

### - Dimanche 19 Mai

- 9 h. à 11 h.30 Concours de pêche au canal  
Récompenses aux gagants
- Toute la journée : tournoi de football "Poussins"
- 14 h.30 Judo sous le chapiteau

- Tout le week-end : Auto-skooter - tir - manège pour enfants - confiserie.



## FLEVILLE LOISIRS



### DES NOUVELLES DE FLEVILLE LOISIRS

Comme chaque année à même époque, nous vous soumettons ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. Il faut déjà préparer la prochaine rentrée. Pour nous ce dernier trimestre servira de galop d'essai pour l'informa-tique (si nous trouvons un local adéquat, et pour le patro de l'an 2000, tel que nous aimerions le réaliser). Mais en attendant, voici quelques nouvelles de nos activités.

#### JUDO

Tous nos espoirs reposaient cette année sur le championnat espoir. Quatre jeunes se sont présentés et à l'heure où nous mettons sous presse, deux ont été sélectionnés pour les demi-finales à Epinal : Philippe CHEVRIER et Isabelle DROUIN.

#### GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Avec les beaux jours ces dames reviennent avec l'espoir de perdre quelques kilos avant la belle saison. Certaines y parviendront, d'autres pas ; tout est question de volonté.



#### AEROBIC

Ou il faudra pousser les murs, ou il faudra changer la salle ; les adeptes de l'aérobic, toujours plus nombreuses, le souhaite ardemment. A quand la salle des sports ?

CROSS

Le cross a connu comme par le passé son grand succès populaire. La presse par l'hommage qu'elle nous a rendu, nous a donné nos lettres de noblesse. Tout cela grâce à notre animateur vedette Roland BERQUE et toute son équipe. Encore toutes nos félicitations.

FOOT

L'événement de ce début d'année est certainement la mise en place de l'équipe vétérans qui complète allègrement la panoplie des footballeurs à FLEVILLE. Il reste encore des places disponibles. Messieurs, si vous avez plus de 35 ans, n'hésitez pas, venez rejoindre les vétérans, Jean-Claude VOIRIN vous attend.

Les autres équipes vont leur petit bonhomme de chemin. Nous verrons les résultats à la fin de la saison !

**On recherche :**  
**ARBITRES, ENTRAINEURS et DIRIGEANTS**  
Si vous êtes intéressé, appelez le  
**355.10.02**

Les dates de tournois :

- 19 Mai 1985 - Tournoi "Poussins"
- 2 Juin 1985 - "Minimes" et "Pupilles"
- 16 Juin 1985 - Tournoi "Séniors".

MUSIQUE

Ils sont maintenant 29 à pratiquer le piano à la Mairie le mercredi. Les cours sont à saturation et le mercredi 12 Juin à 20 h. 30 à la Mairie, ils vous donneront un aperçu de leur talent.

CLUB FORTICOLE

S'occupe des arbres et des plantes, voilà la passion de Jean-Paul FISCHER qui nous a demandé de l'aider à créer un Club afin d'aider les jardiniers et les paysagistes amateurs. C'est chose faite, maintenant ils se réunissent tous les mardis en Mairie et parlent de leurs problèmes horticoles. Encore une bonne initiative qui aidera toutes ces personnes et qui permettra à la Comme de s'embellir.

et LES ACTIVITES DIVERSES

- . Une soirée PIZZA sera organisée au Mille Club le samedi 20 Avril à 20 heures.
- . La fête patronale se déroulera au terrain de sports les samedi 18 et dimanche 19 Mai.
- . Une nouvelle édition du voyage de fin d'année est en préparation.
- . L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 21 juin à 20 h.30 au Mille Club.
- . Les feux de la Saint Jean se dérouleront le samedi 29 Juin au terrain de sports.

**Beaucoup de personnes nous réclament des TEE-SHIRTS et des SURVETEMENTS  
nous allons en faire mettre en fabrication**



LES JUDOKAS

Rien n'est jamais gagné à l'avance, nous nous efforcerons de gagner cette course qui nous amènera aux vacances scolaires avec le sentiment du devoir accompli. Alors ! en avant.



## ASSOCIATION FAMILIALE

Le printemps est enfin arrivé, et avec lui tout FLEVILLE renaît à la vie.

L'association familiale fait de même. L'équipe d'animation des camps de ski alpin est partie fin Février "se refaire" une petite santé dans les Alpes, près de Chamonix, en compagnie de 21 enfants de 9 à 15 ans - lesquels sont revenus enchantés de leur séjour, en dépit des fortes chutes de neige du dernier jour - et ont ramené dans leurs bagages une moisson de médailles : Flocon, lère, 2ème et 3ème étoiles, fléchette de bronze. Tous sont rentrés à FLEVILLE avec des visages à la fois bronzés et tristes, à l'idée de se séparer pour retrouver le lendemain matin les bancs de l'école, mais ils se sont tous bien juré de remettre ça en Février 1986 ; nous aussi.

D'autres enfants, de 13 à 18 ans, vont se retrouver du 6 au 14 Avril, pour le premier camp alpin que nous organisons aux vacances scolaires de Pâques. Gageons que la neige sera au rendez-vous pour ces onze enfants qui sont fin prêts à affronter les pistes noires du Brévent, des Grands Montets et, si conditions météo et enneigement le permettent, cette superbe randonnée dans la Vallée Blanche : 24 kms de descente, de 3842 à 1000 mètres - de l'Aiguille du Midi à Chamonix centre - sur le glacier du Géant et la Mer de Glace enneigés. Le rêve de tout skieur amoureux de la neige et de la montagne. "Ici, la frime n'est plus de mise ; seule la technique parle".

Après cette semaine de relaxe en altitude, l'A.F.F. attaque la septième édition de la Fête des Mais, qui ne se tiendra pas à la traditionnelle date du 1er Mai, mais le Dimanche 5 Mai prochain. Animation musicale et folklorique, dégustation des spécialités lorraines mijotées par nos maîtres queues, présence d'écrivains lorrains qui dédicaceront sur place leurs ouvrages, etc... Il n'est plus nécessaire de vous présenter cette grande manifestation qui connaît d'année en année un succès croissant.

Courant Avril, le samedi 20, aura lieu la seconde bourse aux vêtements qui se tiendra au Mille Club. Quelques précisions, avant le tract qui sera distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune :

- . vêtements d'été exclusivement, de tous âges,
- . dépôt le vendredi 19 Avril, de 14 à 19 heures,
- . vente le Samedi 20, de 9 à 18 heures,
- . reprise des invendus le mardi 23, de 17 à 19 heures.

Parents, à vos armoires, et venez nous retrouver au Mille Club pour renouveler à bon compte la garde-robe familiale.

Pour les vacances scolaires d'été, nous proposons à vos enfants, un éventail de loisirs très étendu, notamment pour les plus grands, dans la région française la mieux structurée pour l'accueil des estivants de tous âges, les Alpes.

### 1. Randonnée pédestre en Vanoise

du 7 au 20 Juillet 1985 - pour adolescents de 14/18 ans et plus, dans le massif et le parc naturel de la Vanoise.

Le parc naturel de la Vanoise, c'est un paradis sauvage fait pour le bonheur des hommes, des bêtes et des fleurs. Ici on marche, on respire, on regarde, on écoute le silence, on entend la nature en toute liberté. En randonnée, on passe un col, on va d'une vallée à l'autre : on découvre. Peu à peu, insensiblement mais naturellement, comme l'eau du torrent qui épouse la pente, notre coeur bat au rythme de la terre autour du soleil.



Accepter de porter un sac (12 à 15 kg), de dormir plus ou moins confortablement sous tente, parfois en refuge, mais aussi aimer les "promenades fantastiques", aimer les bivouacs, aller à la rencontre du soleil, mais aussi certains jours se diriger dans le brouillard ou dans le mauvais temps et en retirer un certain plaisir, deviner un cheminement, avoir faim, avoir soif, avoir chaud, avoir froid, rêver à d'autres aventures, c'est cela la randonnée que nous vous proposons, Nelly et moi-même.

Ajouter à cela une ou deux journées d'initiation à l'escalade et à la marche sur glacier, avec guide de haute montagne, bien entendu.

**Prix :** pour les adolescents de FLEVILLE :

Sans bons vacances C.A.F.	1.400 F.
Avec bons vacances C.A.F. de 25 F.	1.050 F.
" de 32 F.	952 F.
" de 39 F.	854 F.
" de 46 F.	756 F.

Majoration de 120 F. pour les non Flévillois.

### 2. Camp fixe dans les Alpes

du 20 Août au 4 Septembre 1985 - 11/14 ans

Une vingtaine de pré-ados seulement, pour garder un caractère familial, monteront le camp, feront les repas, encadrés par quatre animateurs, face au Mont Blanc, sur un terrain clôturé et proche d'un abri en cas de mauvais temps. SERVOZ, petite bourgade de 500 habitants, sur l'ancienne route de Sallanches à Chamonix, là sera notre point de chute.

Un raid de 2 ou 3 jours se fera en petits groupes, avec tentes ultra-légères, dans le massif du Brévent ou autre. Le téléphérique des Grands Montets (3300 m) nous amènera au pied de l'Aiguille Verte et du Dru.

D'autres activités seront proposées, telles visites du plateau et église d'Assy, chalet laboratoire de Plaine-Joux, piscine, etc...

**Prix :** pour les pré-ados de FLEVILLE :

Sans bons vacances C.A.F.	1.300 F.
Avec bons vacances C.A.F. de 25 F.	900 F.
" de 32 F.	788 F.
" de 39 F.	676 F.
" de 46 F.	564 F.

Majoration de 120 F. pour les non Flévillois.

### 3. Ruche enfantine

du 22 Juillet au 14 Août 1985 - enfants de 3/7 ans

**Lieux :** Exclusivement dans les locaux scolaires de FLEVILLE-CENTRE

**Horaires :** Lundi au Vendredi, de 8 h.30 à 11 h.30 et de 13 h.30 à 17 h.15

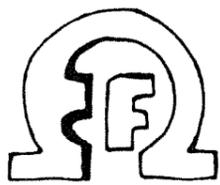
\* **Important :** Possibilité de repas sur place

Prix par semaine :

FLEVILLOIS		NON FLEVILLOIS	
Allocataire C.A.F.	Non allocataire	Allocataire C.A.F.	Non allocataire
75 F.	150 F.	85 F.	155 F.

Dans le prix est inclus un pique-nique obligatoire par semaine.

\* Supplément de 15 F. par jour comprenant le repas et la garde.



#### 4. Centre Aéré

du 22 Juillet au 14 Août 1985 - Enfants de 7/13 ans

Lieux : Mille Club à FLEVILLE-NORD et sous tente à FLEVILLE-CENTRE

Horaires : Lundi au Vendredi, de 8 h.30 à 17 h.15 avec repas préparés par l'équipe d'animation et les enfants

Prix par semaine :

FLEVILLOIS		NON FLEVILLOIS	
Allocataire C.A.F.	Non allocataire	Allocataire C.A.F.	Non allocataire
80 F.	155 F.	90 F.	165 F.

Sont comprises : Sorties piscine

PLUS

Prix du repas : Sans bons C.A.F. 15 F.

Avec bon unique de 15 F. -

Des activités canoé, varappe ou spéléo auront lieu sous forme de mini camp.

#### INSCRIPTIONS

##### Ruche et Centre Aéré

Lundi 15 et 22 Avril : de 16 à 18 h. au Mille Club

Mardi 16 et 22 Avril : de 16 à 18 h. à la Mairie

Se munir des bons de vacances C.A.F.

Un acompte d'une semaine de fonctionnement sera exigé.

##### Pour les camps

Téléphoner chez Mme BRASSAC (348.50.12) jusqu'au 15 Mai 1985

Un acompte de 500 F. sera exigé à l'inscription.

Alain TALLEMENT  
Président de l'A.F.F.